



II - DÉFINITION ET ORGANISATION DES RÉSEAUX INFORMATIQUES

LE RÉSEAU INFORMATIQUE : c'est un ensemble d'ordinateurs et périphériques (imprimantes, tablettes, smartphones, etc.) **reliés entre eux** par des **câbles** réseau (éthernet) ou avec des technologies **sans fil** (wifi, Bluetooth). Il permet de ... **communiquer** des informations, de **partager** des périphériques (imprimante, scanner, etc.) et d' **accéder** à des services.

Il existe deux types de réseaux :

- **Les réseaux POSTE À POSTE** dans lesquels chaque ordinateur peut à la fois stocker des données numériques et accéder à des données se trouvant sur les autres ordinateurs du réseau.

- **Les réseaux CLIENT-SERVEUR** dans lesquels les données numériques sont stockées sur des ordinateurs très puissants appelés **SERVEURS**. Ces données numériques sont accessibles depuis des ordinateurs appelés **POSTES CLIENTS**.

LE SERVEUR : C'est un ordinateur qui est choisi pour **gérer l'ensemble du réseau**. Il permet l'accès aux **ressources, aux périphériques et les connexions des différents utilisateurs**.

(Il est équipé d'un logiciel de gestion de réseau. Il peut y avoir un ou plusieurs serveurs sur un même réseau.)

LE POSTE CLIENT : C'est un ordinateur connecté au réseau par l'intermédiaire d'une **Carte réseau** ...



Carte réseau connexion câble RJ 45



Carte réseau connexion sans fil (wifi)

LE PARTAGE DE DOCUMENTS : les données numériques sont stockées sur des serveurs. **L'accès** à ces fichiers **dépend** des autorisations données à chaque utilisateur.

Ce schéma représente le réseau informatique du collège Jean Moulin
Réseau CLIENT - SERVEUR

